

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: SI Collonge-Bellerive Lac F en liquidation, Coligny*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 05.09.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: 20.10.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Christian Bonnet, chemin de la Californie 35, 1222 Vésenaz*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.*

Mottu & van Berchem, notaires
1227 Carouge

(01175820)